



Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 17 décembre 2025

Date de la convocation :
10 décembre 2025

- o Membres en exercice : 14
- o Présents : 11
- o Votants : 12
- o Pour : 12
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 décembre,
l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la
présidence de Mme le Maire, Joëlle SCHWOB.

Présents : SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoît, LETOURNEAU Pascale,
FROST Georges, PHILIPPE Agnès, FROST Daniel, MOUGEOT Jeanine,
RITTER Claude, PRUDHON Fabrice, FEVRE Franck, MERLE Christelle.

Représentés : DESBOIS Jocelyne par MOUGEOT Jeanine
Excusés : LEGRAND Valérie
Absents : --

Secrétaire de séance : MOUGEOT Jeanine

DE-068-2025

Travaux rue Vigne Renard – lancement du projet et plan de financement :

La voie communale « rue Vigne Renard » est une voirie mitoyenne, séparée par l'axe de la chaussée, appartenant au domaine public routier des communes de Chatenoy en Bresse et Oslon.

Des travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés sur cet axe qui, considérant les dépenses obligatoires mises à la charge des communes, nécessite aujourd'hui des dépenses d'entretien de réfection de la chaussée et un aménagement des accotements.

La voie « Vigne Renard » représente une unité d'infrastructure dont la chaussée est similaire entre les deux communes. Aussi, afin de respecter le principe d'unité, et pour faciliter la conduite de cette opération, nos deux communes se sont engagées à réaliser le projet de rénovation en co-maîtrise d'ouvrage.

L'engagement de l'opération a nécessité une démarche formalisée liée à la particularité juridique de l'opération. L'Agence Technique Départementale nous assiste au montage administratif et technique de l'opération encadrée par une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage définissant notamment la clé de répartition des différents coûts du projet

Vu la délibération DE-004-2025 portant convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre les communes de Châtenoy-en-Bresse et d'Oslon, Châtenoy-en-Bresse étant maître d'ouvrage unique de l'opération.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE du lancement du projet de la réfection et de réaménagement de la rue Vigne Renard,

DETERMINE le plan de financement comme suit :

| DEPENSES | |
|--------------------------------|------------------------|
| Maitrise d'œuvre | 9 109.73 € HT |
| Cout estimatif des travaux | 101 105.00 € HT |
| TOTAL dépenses | 110 214.73 € HT |
| RECETTES | |
| AAP 2026 | 5 200 € |
| FAPC Grand Chalon | 4 000 € |
| TOTAL recettes | 9 200 € |
| Reste à charge pour la commune | 101 014.73 € |

AUTORISE Mme le Maire à solliciter toutes les aides possibles dont l'appel à projet 2026 du Département.

Mme Le Maire, Joëlle SCHWOB

Le secrétaire de séance, Mme Jeanine MOUGEOT

Date de transmission de l'acte: 19/12/2025
Date de reception de l'AR: 19/12/2025
071-217101179-DE_068_2025-DE
A G E D I